

**LE COLLECTIF ENTREPRENDRE LA RURALITÉ DÉVOILE SON LIVRE BLANC :
« Entrepreneuriat de territoire, vers de nouvelles dynamiques en ruralités »**

Fruit de 3 années d'expérimentation, de R&D et de mesure d'impact, ce livre blanc présente des recommandations pratiques à destination des acteurs de l'accompagnement entrepreneurial et des pouvoirs publics

- 4 expérimentations menées sur 14 territoires en Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et dans les Hauts-de-France,
- 263 porteurs de projets entrepreneuriaux accompagnés et 13 120 habitants associés à leur définition
 - 10 propositions pour soutenir l'entrepreneuriat de territoire en ruralités

Paris, le 19 mars 2025 – *Le collectif **Entreprendre la Ruralité**¹, créé à l'initiative de la Fondation Entreprendre, présente son livre blanc, dédié à l'entrepreneuriat de territoire en ruralités, résultat de 3 années d'expérimentation collective dans 14 territoires.*

Ce livre blanc explore plus précisément ce que signifie entreprendre dans les territoires, identifie les obstacles (structurels, culturels, financiers, géographiques, etc.) rencontrés par les entrepreneurs ruraux et formule des recommandations à l'attention des pouvoirs publics et des collectivités locales. Il partage également ses enseignements à travers de bonnes pratiques à destination des acteurs de l'accompagnement entrepreneurial et démontre l'impact de ces dispositifs sur les porteurs de projets et plus largement sur la vitalité économique, sociale et culturelle des territoires. L'ambition affichée : lever les freins à l'entrepreneuriat de territoire en ruralité et en faire un pilier de politique publique à part entière.

LES GENÈSES & PILIERS DU LIVRE BLANC

Convaincu que l'entrepreneuriat constitue un levier insuffisamment développé pour redynamiser les territoires ruraux, la **Fondation Entreprendre** lance en 2021 un appel à projets, aux côtés du fonds de dotation **Terre & Fils**, de la **Fondation RTE pour les ruralités**, qui deviendra le programme « **Entreprendre la Ruralité** », doté d'un montant de 1,2M€ sur 3 ans. Son objectif était de favoriser l'émergence de dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat en milieu rural. 4 associations spécialisées dans l'accompagnement entrepreneurial ont été lauréates du programme et sont venues ainsi compléter le collectif de mécènes, aux côtés d'experts de l'innovation sociale, de R&D et de mesure d'impact.

Ce document restitue et analyse de l'ensemble des actions menées dans le cadre du programme « **Entreprendre la Ruralité ». Il s'articule autour de 5 principaux piliers, qui sont tout autant d'enseignements issus de ces 3 années de travaux :**

- 1. La réalisation d'un état de l'art de la « ruralité » et de ses enjeux, ainsi que la définition de « l'entrepreneuriat de territoire ».**
- 2. L'identification des principaux freins à l'entrepreneuriat de territoire :** pour mieux les surmonter et adopter un accompagnement personnalisé de l'entrepreneuriat en ruralité (isolement, légitimité de la posture, manques de réseaux...).

¹ Collectif composé de : La Fondation Entreprendre, Fondation RTE pour les ruralités, Terre & Fils, Airelle, ATIS, La Chartreuse de Neuville, Ronalpia, Impact Track, Les Petites Rivières, Agence Phare.

3. **La présentation des 3 innovations majeures expérimentées pendant le programme** : un modèle en circuit-court de l'accompagnement à l'entrepreneuriat de territoire : susciter la mobilisation citoyenne, engager des démarches d' « aller-vers », et renforcer l'ingénierie d'accompagnement.
4. **Le bilan des 4 lauréats et l'impact consolidé du programme** : soit 4 expérimentations menées au sein des territoires par les associations lauréates du programme « Entreprendre la Ruralité » et le travail de capitalisation et de consolidation à l'échelle du collectif
5. **La formulation de 10 propositions, à destination des pouvoirs publics et des acteurs privés, pour soutenir l'accompagnement à l'entrepreneuriat de territoire en ruralité** : le collectif appelle notamment à inscrire l'accompagnement à l'entrepreneuriat de territoire dans les politiques publiques nationales et territoriales de revitalisation des territoires.

4 EXPÉRIMENTATIONS D'ENTREPRENEURIAT DE TERRITOIRE EN RURALITES

Afin de faire émerger des innovations d'accompagnement et d'identifier des bonnes pratiques, le programme Entreprendre la Ruralité a soutenu et accompagné quatre associations dans le développement de leurs dispositifs dans 14 territoires.

Airelle (Nouvelle-Aquitaine), **ATIS** (Nouvelle-Aquitaine), **La Chartreuse de Neuville** (Hauts-de-France) et **Ronalpia** (Auvergne-Rhône-Alpes) sont les **quatre associations lauréates** de l'appel à projets Entreprendre la Ruralité en 2021. Elles ont été soutenues pendant les trois années du programme pour :

- Mener des diagnostics territoriaux, identifier les besoins et les acteurs locaux ;
- Mettre en place des expérimentations terrain de coopération et d'accompagnement à l'entrepreneuriat en milieu rural ;
- Améliorer en continu leurs dispositifs, mesurer leurs impacts, et partager leurs apprentissages.

Chiffres clés de la mesure d'impact :

- **263 porteurs de projet** accompagnés
- **13 120 habitant·e·s** associé·e·s à la définition des projets
- **5 136 habitant·e·s** associé·e·s à leur mise en œuvre
- **2 259 partenaires mobilisés** par les lauréats (collectivités locales, entreprises, départements, régions, autres associations...)

10 PROPOSITIONS POUR SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT A L'ENTREPRENEURIAT DE TERRITOIRE EN RURALITE

Le collectif Entreprendre la Ruralité souhaite voir le développement de solutions et de structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat dans les territoires ainsi que le soutien accru de la puissance publique et des acteurs économiques traditionnels, condition sine qua none de la revitalisation des territoires ruraux.

Le collectif a ainsi travaillé à 10 propositions concrètes pour faire de l'entrepreneuriat de territoire une politique publique nationale.

Exemple de 4 propositions sur les 10 recommandations émises :

1. **Ouvrir le financement** des mesures incontournables de France Ruralités aux structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat de territoire
2. **Mettre en place un dispositif d'animation nationale et territoriale** pour sensibiliser et outiller les maires et élus locaux à l'entrepreneuriat de territoire :
3. **Sensibiliser les entreprises traditionnelles** à l'engagement en faveur de l'entrepreneuriat de territoire
4. **Animer des instances de gouvernance et de financement nationales et locales** sur l'entrepreneuriat de territoire.

Pour prendre connaissance des 10 propositions de La Fondation Entreprendre et consulter le livre blanc dans son intégralité, suivre le lien ci-après : <https://www.fondation-entreprendre.org/entreprendre-la-ruralite/>

Pour plus d'informations ou pour toutes demandes d'interviews,
merci de contacter l'Agence LEON :

Lucile BÉGUIN-LEMOINE – Gaëlle LEGRIS

lucile@agence-leon.fr – gaelle@agence-leon.fr

06 85 18 30 90 – 06 26 14 14 90

Les membres du collectif Entreprendre la Ruralité

Les mécènes



TERRE & FILS

Les associations



Les experts de l'innovations sociale, R&D et Mesure d'Impact



À propos de la Fondation Entreprendre

La Fondation Entreprendre, née en 2008, est la seule Fondation française reconnue d'utilité publique à défendre la cause entrepreneuriale. Depuis plus de 15 ans, elle finance, fédère et pérennise l'écosystème associatif agissant sur le champ de l'entrepreneuriat.

Elle articule son action autour de trois enjeux : favoriser l'entrepreneuriat comme vecteur d'émancipation sociale et professionnelle, pour les publics les plus éloignés de la création d'entreprise (les femmes, bien-sûr, mais également les personnes en situation de handicap ou de réinsertion, ; développer le dynamisme économique et sociale des territoires les plus fragiles et isolés (les QPV ou les zones rurales...); et encourager les projets à impact positif, dans le cadre d'un « entrepreneuriat souhaitable ». La Fondation Entreprendre est Labellisée IDEAS.

Présidée par Blandine Mulliez, et dirigée par Thibault de Saint Simon, son équipe est engagée auprès de 33 associations sur le territoire national (près de 100 000 bénéficiaires et 68 000 emplois ainsi créés en 2023). 7 fondations y sont également abritées.

Pour en savoir plus : <https://www.fondation-entreprendre.org>

Sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/fondation-entreprendre/posts/?feedView=all>